

Informations générales

Entité Professionnelle : N° 352956EXP908, GAEC GAEC DES TROIS SAPINS
Composée de

Titre, Nom, Prénom	Participe à l'activité	Parts	Date de 1^{ère} installation
M. TAURAN JEAN MICHEL	OUI	50%	01/02/1998
M. TAURAN CHRISTOPHE	OUI	50%	01/02/1998

Activité Principale : POLYCULTURE ELEVAGE TRADITIONNEL

Activité(s) Secondaire(s) : pas d'activité secondaire déclarée



Pour toute correspondance :
CRCAM NORD MIDI-PYRENEES
Société de Courtage d'Assurances **07 019 259**
219 AVENUE FRANCOIS VERDIER
81022 ALBI CEDEX 9

ALBI, le 13/06/2025

N° Tél. gestion : 05 63 49 55 66
ASSURANCES AGRI PRO
du lundi au vendredi de 09h00 à 17h45

N° Tél. sinistre : 0 800 810 812

Service à appel
gratuits

GAEC GAEC DES TROIS SAPINS
LIEU DIT JOUANDANNET
46340 LAVERCANTIERE

Avis de renouvellement de vos contrats professionnels au 01/07/2025

Cher Client,

Vous trouverez ci-après une synthèse des principaux éléments de vos contrats professionnels renouvelés au 01/07/2025.

Si vous souhaitez recevoir l'avis de renouvellement détaillé d'un ou plusieurs de vos contrats, ou nous signaler toute modification, vous pouvez contacter le service gestion au numéro indiqué ci-dessus.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Guillaume ORECKIN
Directeur Général de Pacifica

INFO + :

Modification de la contribution réglementaire Catastrophe Naturelle

A compter du 1er janvier 2025, la contribution réglementaire Catastrophe Naturelle passe de 12% à 20% pour le contrat Multirisque Agricole et de 6% à 9% pour les contrats Assurance Automoteurs et Véhicule Professionnel. Cette contribution se répercute directement sur les cotisations de vos contrats d'assurance.

Votre conseiller ainsi que nos spécialistes en assurance agricole sont disponibles pour répondre à vos questions.